

Comme Pétain en 40, Macron fiche ses ennemis...

écrit par Pikachu | 20 mai 2023





Le régime de Vichy est resté dans l'histoire de France comme une tache du fait des ignominies qu'il a commises.

L'une d'entre elles fut le « fichier juif » créé en 1940 à la demande de l'occupant.

Aujourd'hui, la loi interdit le fichage de personnes en fonction de leur religion, de leur appartenance syndicale, de leurs opinions politiques etc.

Mais ça c'était avant ! Avant la Macronie.

Le fichage est désormais de retour, sur des honnêtes citoyens qui n'ont commis pour seul délit que d'utiliser leur droit constitutionnel de manifester. Pas question ici de casseurs évidemment, mais de simples manifestants.

La cerise sur le gâteau : ce fichage a été mis en place par des magistrats.

Personnellement, je doute fort que cela soit une simple initiative personnelle de fonctionnaires zélés. Je pense au contraire qu'une consigne en ce sens a été donnée par un préfet, ou une huile du ministère de l'intérieur.

Ecoutez Régis de Castelneau répondant à André Bercoff au

sujet de ce scandale majeur mais qui n'émeut personne.